

Délibération 3.02
Plan stratégique du Patrimoine Bâti Départemental
Validation du Programme Pluriannuel d'Investissement

Intervention de Stéphane BARRE

Je voudrais tout d'abord saluer le gros travail de recensement et d'analyses qui a été conduit pour aboutir à cette proposition de programme pluriannuel d'investissements dédié au patrimoine bâti de la collectivité.

Une démarche qui nous semble nécessaire, car utile, pour bien estimer, prioriser et programmer les travaux à entreprendre sur les différents sites départementaux.

Et c'est aussi, aux détours de ce recensement, que nous pouvons apprécier toute l'étendue de notre implantation de proximité, un maillage dont nous savons qu'il est apprécié et attendu par nos concitoyens.

Là où nous sommes en revanche un peu plus méfiant c'est au regard des prévisions budgétaires qui nous sont proposées pour mener à bien la cinquantaine d'opérations jugées prioritaires ici sur les 10 prochaines années : 130 Millions d'euros.

C'est-à-dire moins qu'un budget annuel d'investissement tel qu'il a été confiné depuis votre arrivée.

Même si nous avons bien noté que ce programme ne concerne pas les collèges, cela fait en moyenne annuelle 13 millions par an ou encore 2,6 millions en moyenne par opération...

Ces estimations sont certes à relativiser à la lumière du découpage en deux périodes de ce programme, l'essentiel des crédits d'investissements et des opérations étant intégré à la première période du programme 2019/2023.

Mais justement, pourquoi ne pas intégrer avant 2023 le démarrage des 7 opérations repoussées sur la période 2024/2028 puisque visiblement leur présence dans ce recensement indique qu'il y a une nécessité d'intervention identifiée dès cette année.

Entre ce recensement du besoin et le début de la mise en œuvre il faudrait donc compter au mieux 5 années ?

D'autant que d'ici 5 ans d'autres besoins évidemment se feront jour.

Bref, ce découpage en deux périodes et la modestie de l'estimation budgétaire globale nous laisse dubitatif, d'autant que les motivations des interventions prennent en compte les nécessités de la mise en accessibilité résultant de l'agenda d'accessibilité programmé Ad'Ap, ou des mises en conformité incendie et environnementale.

Voilà pour notre première réserve.

Notre seconde réserve repose sur l'absence de justification, d'explication concernant des relocalisations, relogements et autres regroupements de bâtiments, sites et services actuels pour nous aider à cerner la pertinence de ces orientations.

Et nous avons été échaudé par les regroupements de casernes des services de secours décidés à votre arrivée.

Comme les objectifs du programme ne cessent de rappeler le cadre budgétaire contraint de la collectivité, nous pourrions voir dans ces programmations et les crédits mobilisés une volonté de réduire la voilure ici et là...

Sauf que cette voilure elle abrite des agents de la collectivité au service de ceux que ladite collectivité doit servir, les seinomarin...

Dernier point, le rapport souligne votre volonté de relancer l'investissement. Bravo ! Nous n'arrêtons pas d'insister sur cette nécessité depuis plusieurs années. J'y reviens pas.

Nous y souscrivons, mais à condition que cette relance se traduise réellement par l'affectation de crédits supplémentaires aux 160 millions de budget annuels que le DOB sous entend désormais. Du plus, pas du en même temps s'il vous plait.

Car relancer l'investissement cela passe par augmenter notre enveloppe d'investissements annuels sinon c'est du pipeau...

Si je ne me trompe pas, le budget d'investissement de la collectivité a été diminué de près de 15 % dès votre prise de fonction. Il était de 191 millions en 2014 avant de tomber à 162 millions en 2015. Ce budget était de 127 millions en 2017... 64 millions de moins qu'en 2014...

Nous avons hésité lors de nos échanges avant de déterminer une position sur cette délibération en raison des réserves que je viens d'exposer. Mais finalement nous la voterons, sans enthousiasme excessif et avec circonspection. Et vous savez pourquoi ? Parce que nous nous disons c'est insuffisant mais c'est toujours ça de pris !